

COMMENTAIRE

# Les deux visages du danger nucléaire

Raymond Klein

**Une catastrophe comme à Fukushima, ça fait peur. Mais l'autre visage du nucléaire, dont on parle peu, est bien plus effrayant.**

Le Luxembourg rayé de la carte par un « accident » nucléaire ? Le sujet fait la une de l'actualité nationale grâce au film « An zéro », qui développe un tel scénario. Même si c'est l'image positive ou négative du Luxembourg véhiculée par le film qui échauffe les esprits, plutôt que le sujet en lui-même. Pourtant, le dixième anniversaire, ce 11 mars, de la catastrophe nucléaire de Fukushima est là pour nous rappeler que les « accidents », ça finit toujours par arriver.

Après Three Mile Island en 1979, les Soviétiques ont cru en leur supériorité ; après Tchernobyl en 1986, les Japonais souriaient des erreurs soviétiques ; mais après Fukushima en 2011, même les Français-es, si fiers-ères de leur science atomique, ont admis que oui, un accident pourrait arriver chez eux... donc chez nous. Et ce qui est commémoré est terrible : incertitude des premiers jours, alors qu'un tsunami a détruit la centrale nucléaire, que les cœurs des réacteurs fondent et que la portée de la contamination est inconnue. Ensuite, évacuation de quelque 150.000 per-

sonnes, mises en garde contre la contamination de l'alimentation et de l'eau jusqu'à Tokyo, crainte d'un choc économique. Enfin, jusqu'à ce jour, les victimes des évacuations ou des radiations peinent à se remettre et luttent pour des compensations adéquates, tandis que le lieu du désastre est quasiment dans le même état qu'il y a dix ans, avec un démantèlement à l'horizon 2060...

L'effroi devant un tel accident a renforcé les arguments du mouvement antinucléaire. Évidemment, le meilleur moyen d'éviter qu'un tel accident se reproduise à Tianwan, à Temelin, à Tihange ou à Cattenom serait de sortir du nucléaire et de mettre les centrales à l'arrêt. Certains pays, comme l'Allemagne, s'y sont décidés. D'autres, comme la France, continuent à exploiter l'énergie nucléaire, tout en assurant que les exigences de sécurité tiennent compte des « leçons de Fukushima » et que les réacteurs sont aujourd'hui beaucoup plus sûrs.

Le travail de Greenpeace, négaWatt et d'autres ONG antinucléaires est alors doublement salutaire. D'une part, elles surveillent la mise en œuvre de ces exigences de sécurité, comme le documente l'article ci-contre, et dans une certaine mesure corrigent les défaillances du complexe industriel nucléaire fran-

çais. D'autre part, le constat de ces défaillances - dues en partie aux immenses difficultés inhérentes à l'ingénierie nucléaire - renforce l'impression que la meilleure solution n'est pas d'améliorer les centrales, mais de les démanteler.

## Pire qu'un accident ?

Et pourtant... En insistant sur les risques d'accident, les antinucléaires se situent certes sur un terrain qui favorise la mobilisation des gens, mais sur lequel les pronucléaires ont aussi des arguments. Car le risque nucléaire est un risque industriel parmi d'autres, et fait donc l'objet d'un arbitrage entre exigences de sécurité et utilité économique. En effet, difficile d'argumenter que les accidents nucléaires seraient d'une nature entièrement différente que les grands désastres industriels comme la récente explosion d'un entrepôt de fertilisants à Beyrouth, le grave incendie de produits pyrotechniques à Lima en 2001 ou l'explosion d'une usine chimique à Bhopal en 1984. Le nombre de victimes de ces « accidents », bien plus nombreux, dépasse celui des désastres nucléaires, et pourtant nos sociétés ne renoncent pas à l'agriculture, aux feux d'artifice ou aux produits chimiques.

S'il est urgent de sortir du nucléaire, c'est pour une autre raison : les déchets produits par l'utilisation de l'énergie atomique. Sur ce terrain-là, pas de comparaison possible : la durée de vie d'une partie significative des déchets se chiffre en centaines d'années et peut aller jusqu'à des centaines de milliers d'années. En d'autres mots, non seulement la radioactivité agit sur les humains et leur environnement de manière « invisible » et par doses infimes (ce qui vaut aussi pour les toxines chimiques), mais ces effets persistent et s'accumulent à une échelle difficile à imaginer. Cet effet différé et la difficulté de sensibiliser les gens à ce danger moins aigu que les accidents rappellent un peu le risque climatique.

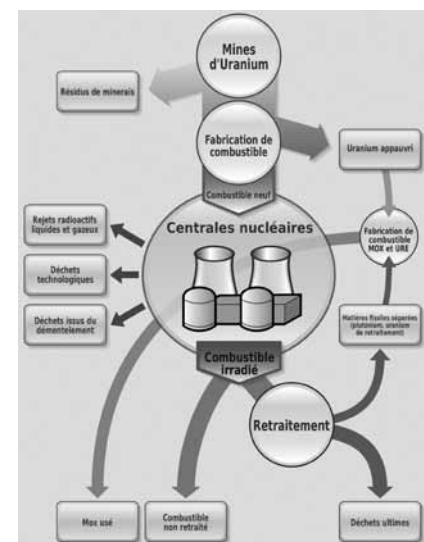
Or, interpellé-e-s sur des désastres comme Fukushima, les pronucléaires peuvent proposer des remèdes techniques plus ou moins crédibles. Par contre, pour la « gestion » des déchets, il n'y a pas de solutions graduelles - on a le choix entre les enfouir ou ne pas les enfouir, mais on ne s'en débarrassera pas. C'est ce deuxième visage du nucléaire que ses adeptes ont donc soin d'occulter... et que ses adversaires auraient tort de négliger.

## Fukushima+10

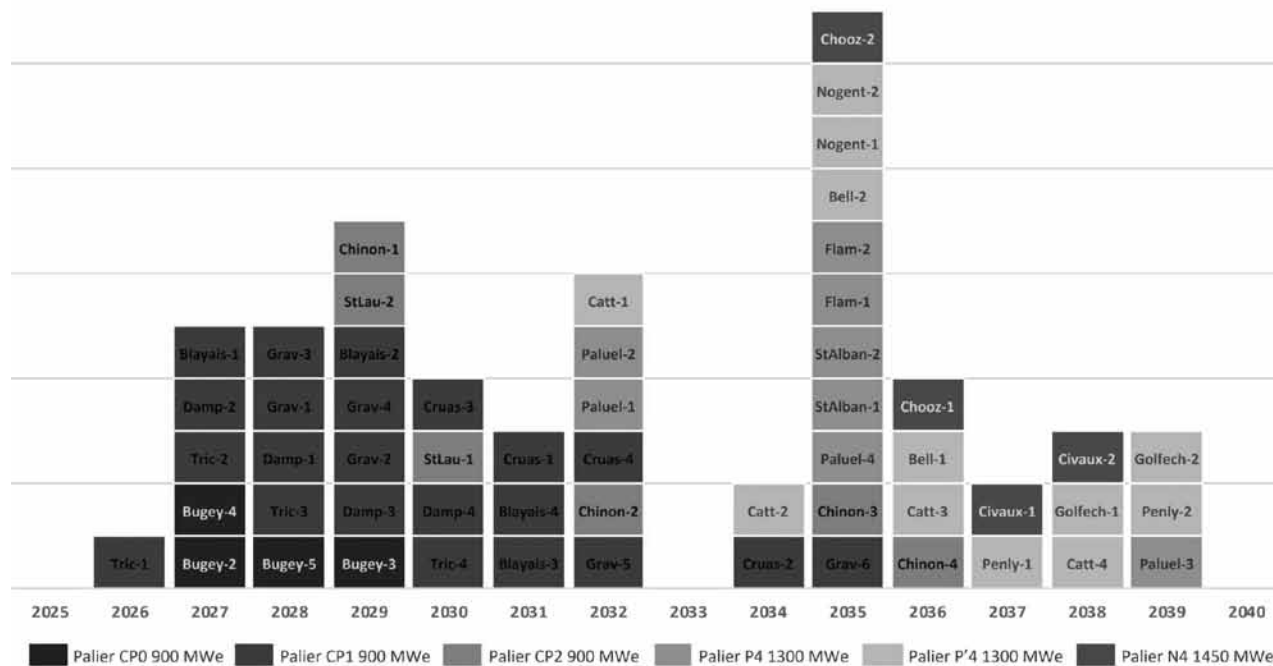
Dix ans après la catastrophe nucléaire au Japon, où en est-on ? Le woxx est revenu sur le sujet de Fukushima à plusieurs reprises, et reprend aujourd'hui une contribution actuelle de Greenpeace sur la situation du nucléaire en France. Sur base d'un rapport de l'Institut négaWatt, l'ONG critique vivement l'établissement nucléaire français : celui-ci avait promis de tirer les leçons de l'accident, mais a traîné les pieds pour réaliser les mesures qui s'imposaient. Notons que le rapport adopte un ton moins sévère que Greenpeace et évoque la possibilité d'un achèvement des mesures dès 2036, c'est-à-dire avec un retard de 15 ans « seulement ». Au-delà du décompte des mesures réalisées

ou retardées, l'ONG met l'accent sur la trop grande servilité de l'autorité de supervision ASN. La supposée amélioration de la sécurité sert en effet de justification pour prolonger le fonctionnement des centrales au-delà de 40 ans d'âge - celle de Cattenom devant éventuellement rester en service jusqu'aux alentours de 2050. Cela doit nous inquiéter, sachant qu'un « accident » est toujours possible, mais aussi pour une autre raison, souvent oubliée, sur laquelle nous revenons dans notre commentaire. D'autres articles dans le contexte de Fukushima+10, notamment sur la prolongation de fonctionnement des centrales françaises (« Laufzeitverlängerung ») sont disponibles en ligne : [woxx.eu/fuku10](http://woxx.eu/fuku10)

Le nucléaire, une énergie propre... vraiment ?



Calendrier potentiel d'achèvement des mesures de renforcement prévues, avec Cattenom dans le peloton de queue. Les échéances prévisionnelles ont été établies sur la base des indications de l'ASN pour les réacteurs 900 MWe, et selon l'hypothèse d'un rééchelonnement de même type pour les autres.



SÛRETÉ NUCLÉAIRE FRANÇAISE

# Ce sera pas pour demain

Greenpeace France

**Améliorer la sûreté des centrales, c'est la promesse faite il y a dix ans. Nous reprenons la présentation par Greenpeace d'un état des lieux effectué par l'Institut négaWatt.**

Le 11 mars 2011 a débuté la catastrophe nucléaire de Fukushima. Après Three Mile Island et Tchernobyl, avec ce troisième accident majeur en une trentaine d'années, les aléas du monde réel ont fait s'écrouler le mythe d'un nucléaire jugé théoriquement « sûr ». Dès les premières semaines, le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) l'a reconnu dans une interview : « On ne peut garantir qu'il n'y aura jamais un accident grave en France. »

Une nouvelle doctrine en matière de sûreté s'est rapidement imposée au niveau mondial, consistant à garantir la résistance des installations nucléaires à toute une série de situations exclues jusqu'alors. Une doctrine qui devait dorénavant conduire à « imaginer l'inimaginable », selon l'IRSN.

**Très peu de mesures dans les temps**

Le parc nucléaire français a été essentiellement conçu et construit avant ces accidents. Les premiers « stress tests » conduits en urgence en 2011 ont révélé l'ampleur des modifications à apporter aux installations pour atteindre un niveau de sûreté

acceptable pour les autorités, notamment pour mettre en place le concept de « noyau dur ». L'ASN annonce alors un délai de dix ans pour mettre en œuvre l'ensemble des mesures nécessaires. Le compte à rebours a commencé.

Dix ans après la catastrophe de Fukushima, Greenpeace France a souhaité faire la lumière sur les mesures réellement mises en œuvre par EDF au regard des principales mesures prescrites par l'ASN. Sur la base des données disponibles et des réponses fournies par l'ASN à Greenpeace France, la conclusion est que seulement la moitié des modifications essentielles ont été mises en place sur l'ensemble du parc nucléaire français. Aucun réacteur actuellement en fonctionnement en France n'est aujourd'hui aux normes post-Fukushima.

Par exemple, l'arrêt automatique du réacteur en cas de séisme, que l'ASN déclarait en 2017 réalisé pour l'ensemble du parc, ne sera pas achevé avant 2035 au mieux. Extrait du rapport de négaWatt : « L'ASN indiquait dans son plan d'action national de 2017 que toutes ces dispositions ont été mises en œuvre pour l'ensemble du parc. Cependant, les indications qu'elle fournit dans sa réponse du 3 mars 2021 au courrier de Greenpeace montrent que cela n'est au contraire pas encore le cas pour l'une d'entre elles : 'La fonction d'arrêt automatique du réacteur en

cas de séisme est en service sur Tricastin 1, Bugey 2, Chooz B1 et B2. EDF prévoit de la mettre en service sur les autres réacteurs de 900 MWe (sauf ceux de Fessenheim) lors de leur quatrième visite décennale et sur les autres réacteurs de 1.450 MWe lors de leur deuxième visite décennale. EDF prévoit de la mettre en service sur les réacteurs de 1.300 MWe lors de leur quatrième visite décennale.' Ainsi, alors que cette mesure devait être mise en place au plus tard en 2015, et alors que l'ASN avait communiqué publiquement sur sa bonne réalisation, cette mesure n'est en réalité pas mise en œuvre sur la plupart des réacteurs, et est repoussée par l'ASN à 2035 pour les dernières tranches. »

**À niveau, mais pas avant 2039**

Greenpeace France est donc en mesure d'affirmer que le parc nucléaire français ne sera pas aux normes post-Fukushima avant au mieux 2039, soit avec un retard de presque 20 ans. À titre d'exemple, les réacteurs de Nogent-sur-Seine, proches de Paris, ou de Paluel, proches du Havre, ne seront pas complètement aux normes avant respectivement octobre 2035 et juillet 2039.

Plus généralement, on constate un glissement de calendrier dangereux et peu transparent - l'ASN n'impose pas, mais compose avec les manquements d'EDF. En effet, le calendrier

des réexamens décennaux s'est discrètement substitué à l'échéancier initial. Dès 2014, le plan d'action national de l'ASN fait apparaître trois phases, dont la troisième s'étend après 2019 : il s'agit déjà d'un renoncement inavoué à l'objectif initial d'une mise en œuvre en dix ans. Ce glissement de calendrier continue de s'opérer sans transparence et en l'absence de réel contrôle démocratique. Il expose pourtant la population française à des risques connus pendant une longue période, d'autant plus que le parc nucléaire est vieillissant et que son niveau de conformité est, de l'avis même de l'IRSN, sujet à caution.

Une nouvelle fois, l'industrie nucléaire s'affranchit des principes démocratiques et fonctionne sur le principe du fait accompli. En choisissant de ne pas imposer à l'exploitant EDF de tenir les délais impartis, de ne pas le sanctionner mais au contraire de composer avec son incompétence, l'ASN se fait complice de cette situation.

Greenpeace France demande aujourd'hui à l'ASN de prendre les mesures nécessaires pour accélérer le calendrier des travaux post-Fukushima et au gouvernement de faire toute la transparence sur le niveau réel de sûreté et de conformité des réacteurs nucléaires français.

Greenpeace, le 9 mars 2021  
Le rapport est téléchargeable sur [greenpeace.lu](http://greenpeace.lu)